

Vivre à Sarrebours

Bulletin d'informations de la ville de Sarrebours

N°177 Février 2019



Budget 2019

Ville de
Sarrebours

Edito

Priorité à l'emploi

La ville de Sarrebourg s'efforce d'accompagner au mieux les initiatives permettant la création d'emplois. C'est le cas, depuis de nombreuses années, avec la création de la zone industrielle, puis de la zone artisanale de la Bièvre. Plus proche de nous, ce fut la réalisation des Terrasses de la Sarre. L'objectif étant toujours de créer de la richesse sur notre territoire et ainsi d'y développer des emplois.

La réussite des activités économiques dépend bien sûr des chefs d'entreprises et des salariés qui développent un savoir-faire.

La ville, quant à elle, s'est toujours engagée auprès des entrepreneurs ; notamment au travers de la réalisation de bâtiments relais favorisant sur notre territoire des implantations nouvelles. C'est toujours une opération risquée, que notre ville a pleinement assumée, mais c'est aussi une satisfaction que d'accompagner et de favoriser des activités nouvelles. Je pense au bâtiment qui abrite Kéolis en zone industrielle, au bâtiment occupé par Moselle Photographure en zone artisanale...

Je souhaite ici évoquer un bâtiment qui a, un temps, fait polémique, il s'agit du bâtiment industriel sur la zone industrielle qui accueille aujourd'hui l'entreprise CGR (Comptoir Général du Ressort).

Au départ, ce bâtiment fut construit pour l'entreprise Leichlé qui fabriquait des portes étanches, après son transfert sur Sarrebourg en 1994. Il s'agissait d'un investissement de 3.689.667 €. La ville a pris un risque car l'entreprise Leichlé a par la suite connu des difficultés et cessa alors son activité.

Le bâtiment, de bonne qualité, restait la propriété de la ville. En 2010, le conseil municipal a adopté un nouveau bail avec l'entreprise CGR. Cette dernière quittait ses locaux historiques rue de Strasbourg et risquait également de quitter notre région. L'accord trouvé prévoyait une renégociation des loyers avec promesse de vente dès lors que l'emprunt contracté par la ville serait remboursé. Nous avons ainsi permis à plus de 30 emplois de rester sur notre ville tout en accompagnant l'entreprise dans son développement de technologies nouvelles.

Ce bail, avec promesse de vente avait été fortement critiqué, à l'époque, par l'élue en seconde position sur la liste d'Opposition. Mais l'avenir nous a donné raison. Nous venons, le 31 décembre dernier, de clôturer ce dossier. L'entreprise est désormais propriétaire des locaux, l'activité y est maintenue et ce, malgré une forte concurrence mondiale.

A l'issue de cette opération, la ville a amorti son investissement réalisant ainsi une opération financière équilibrée entre dépenses et recettes.

La ville de Sarrebourg a su, au fil des ans, favoriser le développement économique indispensable au développement de notre région. L'analyse des chiffres des créations d'emplois sur notre communauté de communes nous place parmi les territoires les plus dynamiques. Continuons ensemble au développement de Sarrebourg et du Sud Mosellan.

Docteur Alain MARTY
Maire

Revue mensuelle éditée par la Ville de Sarrebourg
11, Place Pierre Messmer - 57400 Sarrebourg
Tél : 03.87.03.05.06 - www.sarrebourg.fr
Directeur de la publication : Dr Alain MARTY, maire
Coordination et rédaction : Catherine MATT, resp. com.
Mise en page et impression : Imprimerie REPRO-SERVICE,
Tirage : 7000 exemplaires. Dépôt légal à parution

Travaux

Travaux à l'église St Barthélemy

L'église St Barthélemy ; édifice roman-rhénan du XVIII^e siècle, rénové en style bourguignon ; nécessite des travaux réguliers pour faire face aux marques du temps et aux effets climatiques parfois violents.

En 2017, la municipalité investissait dans la réfection de la toiture entre les clochers et, fin 2018, après avoir constaté de nombreuses fuites, la ville engageait plus de 30 000 € TTC de travaux pour remettre à neuf la couverture en zinc de la sacristie de l'église.



Des travaux au stade municipal

Aménager les équipements sportifs municipaux pour qu'ils répondent aux besoins des clubs et associations sportives est un engagement fort de notre municipalité.

Des travaux sont actuellement en cours afin de construire une extension au club-house de football. Ce nouvel aménagement permet de créer une buanderie, particulièrement utile pour le lavage de plus d'un millier de maillots par mois !
Coût de ces travaux : 52 000 € TTC



LE BUDGET 2019

Le 18 janvier dernier, le budget communal 2019 de la Ville de Sarrebourg était voté par le conseil municipal.

Malgré un contexte économique national difficile, la ville s'engage à poursuivre son action locale avec un objectif majeur : investir tout en maîtrisant ses dépenses.

Nos projets d'investissement (aménagement urbain, amélioration du cadre de vie, entretien de nos équipements, création de nouveaux équipements...) ne pourront être menés qu'en réalisant des efforts sur nos charges de fonctionnement.

Notre commune poursuit ainsi son engagement d'améliorer le vie des sarrebourgeois dans une perspective durable avec des finances saines et une gestion rigoureuse.

Acte politique fort de notre vie locale, le budget communal détermine les moyens financiers dont dispose notre commune au cours de l'exercice 2019.

Structure du budget communal

	Dépenses	Recettes
	18 718 400 €	18 718 400 €
Fonctionnement 13 727 400 €	Les dépenses nécessaires à l'action quotidienne comme les consommables (électricité, fuel...) ou le paiement des salaires du personnel.	Impôts et taxes (taxes foncières et d'habitation...), dotations et subventions (DGF forfaitaire...) ainsi que les produits de gestion courante (entrées piscine, loyers perçus...).
Investissement 4 991 000 €	Toutes les dépenses de construction qui enrichissent le patrimoine de la commune : achat/rénovation de bâtiments, création de voirie, achat de matériels.	La récupération de TVA, les taxes d'aménagement, les emprunts et les subventions du Conseil Départemental, de l'Etat ... sur les travaux réalisés.

Les grands axes de ce budget

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement, y compris les dépenses de personnel.
- La poursuite du soutien à la vie associative sarrebourgeoise.
- Le maintien des taux de fiscalité.
- La priorité donnée à une politique d'investissement et à la préservation de notre patrimoine.
- Un encours de la dette maîtrisé.



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

■ **Dépenses réelles de fonctionnement : 12 338 600 € (12 701 039 € en 2018, soit -3%).**

- Charges à caractère général (énergie / chauffage, véhicules, maintenance...) : 3 650 000 €.
- Charges de personnel : 7 518 600 €.
- Charges de gestion courante : 945 000 € (CCAS, subventions de fonctionnement...) dont 600 000 € de soutien aux associations.
- Charges financières (remboursements des intérêts de la dette) : 95 000 €.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

■ **Recettes réelles de fonctionnement : 13 667 400 €.**

- Recettes fiscales totales : 9 190 000 €.

Elles comprennent les contributions directes, la taxe sur l'électricité (120 000 €), la publicité locale extérieure (143 000 €), l'attribution de compensation de la CCSMS (3 564 811 €), les droits de mutation (200 000 €)...

- Dotations et participations : 2 309 500 €.

Les dotations de l'Etat ne seront connues qu'au printemps 2019.

- Produits des services et des domaines : 1 044 000 €.

Entrées à la piscine (420 000 €), inscriptions aux activités culturelles, périscolaires et de loisirs ...

- Autres produits de gestion courante : 1 004 700 €.

Notamment les revenus des immeubles (location de bâtiments communaux, gîtes...).

Pour équilibrer le programme d'investissement, un emprunt de 1,474 M € est inscrit.

Celui-ci devrait être annulé lors du vote du compte administratif de 2018, qui devrait dégager une recette d'autofinancement du même montant.

En 2019, la municipalité ne souhaite pas avoir recours à l'emprunt afin de maintenir l'endettement dans des limites basses par rapport aux villes de notre importance.

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Maintien du prix de l'eau à 0,848 € HT le m³



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

■ **Opérations réelles nouvelles : 4 931 000 €.**

Dont 785 000 € d'opérations financières et 4 146 000 € d'opérations d'équipement.

■ **La principale opération financière est le remboursement en capital de l'emprunt pour 415 000 €.**

La priorité en 2019 est la poursuite et l'achèvement des travaux en cours :

- L'aménagement du secteur gare (1,7 M€).
- Le réaménagement de l'ancienne annexe de la mairie en école de musique.
- La réfection de la toiture des ateliers.
- La construction d'un dojo.

Outre l'entretien et la mise aux normes des bâtiments municipaux, le CM a voté des crédits pour :

- la réfection de l'école « les Vosges » : 90 000 €.
- le réaménagement de l'école « les Oiseaux » : 80 000 €.
- la réfection de la toiture du centre socioculturel : 110 000 €.

Outre le programme habituel de réfection des chaussées pour 120 000€, le CM a voté des crédits pour :

- l'aménagement d'une rampe piétonne avenue de France : 30 000 €.
- la rue des Remparts : 38 000 €.
- l'avenue Clemenceau : 34 000€.
- la rue des Ponts : 10 000 €.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

■ **Recettes réelles d'investissement : 2 649 000 €.**

- Fonds de compensation de la TVA : 690 000 €.
- Taxe d'aménagement : 150 000 €.
- Subventions d'investissements : 1 175 000 €. (Plan « Etat-Région », Agence de l'eau, DETR, DSIL et Région Grand-Est).



TAUX D'IMPOSITION

Contributions directes	Taux votés par le CM de Sarrebourg pour 2019 <i>(identiques à 2018)</i>	Taux moyens communaux 2017 niveau national	Taux moyens communaux 2017 niveau départemental
Taxe d'habitation	16,08%	24,47%	23,22%
Taxe foncière sur les propriétés bâties	11,43%	21%	16,25%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	26,52%	49,46%	53,69%

DOSSIER 2019

Réaménagement de l'ancienne mairie annexe en école de musique

L'ancienne mairie annexe, 3 avenue Clemenceau, sera réhabilitée et aménagée pour accueillir le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de Sarrebourg.

Ce bâtiment, sur trois niveaux, dont le dernier sous combles, sera réaménagé en conservant l'enveloppe existante. Il comprendra 14 salles de classes, des bureaux administratifs, une salle des professeurs... et répondra aux normes actuelles.

Dossier complet à venir dans un prochain bulletin mensuel



GRAND DEBAT NATIONAL

Pour participer et vous exprimer dans le cadre du grand débat national, vous pouvez utiliser :

- la plateforme numérique www.granddebat.fr pour déposer en ligne vos contributions.
- le cahier de doléances mis à disposition à l'accueil de la mairie.
- le courrier postal adressé à : Mission Grand débat – 244, bd Saint Germain – 75007 PARIS ou à la mairie de Sarrebourg à l'attention de Monsieur le Maire, qui transmettra les contributions des habitants de Sarrebourg et du territoire Moselle-Sud.

Consultation citoyenne ouverte jusqu'au 15 mars 2019.
Pour tout renseignement, numéro vert 0 800 97 11 11

www.service-public.fr

Le site www.service-public.fr propose un ensemble de démarches administratives réalisables en ligne. Afin que l'ensemble des administrés puisse y avoir accès, un poste informatique est mis à disposition du public en mairie. Pour y accéder, merci de vous adresser à l'accueil.

Pourront être réalisées en ligne les démarches suivantes :

- Pré-demande pour dossier de carte d'identité ou de passeport
- Demande d'inscription sur les listes électorales
- Recensement citoyen obligatoire
- Changement d'adresse
- Demande d'acte de naissance : copie intégrale ou extrait (naissance en France)
- Demande d'acte de décès (survenu en France)
- Demande d'acte de mariage (célébré en France)
- Carte grise
- Permis de conduire
- Impôt sur le revenu : déclaration de revenus
- Signaler une fraude à la carte bancaire
- Déclaration d'ouverture de chantier
- Le site de la CAF pour la notification ou la mise à jour du DTR
- La CARSAT pour les dossiers de retraite
- DINSIC pour les démarches d'urbanisme

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Pour voter aux élections européennes du 26 mai 2019, il vous faut être inscrit sur la liste électorale.

Depuis le 1^{er} janvier 2019, vous pouvez vous inscrire en ligne sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/R16396>

Inscriptions jusqu'au 31 mars 2019. Inscriptions enregistrées également auprès du service « état civil » en mairie.

DON DU SANG

Mercredi 6 février, de 16h à 20h, au centre socioculturel.

AFFAIRES DOMANIALES

Par délibérations du 23 novembre 2018, le conseil municipal a considéré que les parcelles suivantes :

- section 53 n°115 et 116, délaissé rue de la Forêt à Hoff,
- section 02 n°139, maison abandonnée sise 18 rue des Remparts,

remplissaient les conditions permettant de les déclarer « **biens sans maître à succession ouverte depuis plus de trente ans** », pour lesquels aucun successible ne s'est présenté.

Par conséquent, ces biens pourront être intégrés dans le domaine privé communal au terme de trois mois d'affichage de ces délibérations, et si aucun recours n'a été formé contre ces dernières dans le délai imparti.

Ces délibérations sont consultables sur les panneaux d'affichage place Messmer et peuvent faire l'objet d'un recours avant le 3 mars 2019.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique relative au projet de modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme Durable de Sarrebourg.

L'enquête se déroulera en Mairie, bureau 123, 1^{er} étage, jusqu'au 6 février à 16h.

Monsieur Grégoire FISCHER, commissaire-enquêteur désigné par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg se tiendra à la disposition du public, en mairie : le mercredi 6 février de 14h à 16h.

Dossiers consultables en mairie et registre ouvert pour y consigner éventuellement vos observations ; ou les adresser par courrier au commissaire-enquêteur, avant la clôture de l'enquête, réception en Mairie faisant foi :

Mairie de Sarrebourg, 11 Place Pierre Messmer
BP 50 130 - 57403 SARREBOURG.

Observations par voie électronique possibles sur enquetepublique@mairie-sarrebourg.fr

RENTREE 2019/2020

Démarche pour inscrire votre enfant dans une école de Sarrebourg

- Première inscription en école maternelle
- Inscriptions au cours préparatoire

Se munir : du livret de famille, d'un justificatif de domicile (facture EDF, TEL.....), du n° d'allocataire CAF et du carnet de santé (pour l'entrée en maternelle).

Se présenter au bureau N° 1, à l'Hôtel de ville.

Clôture des inscriptions : le 1^{er} mars 2019.

CONFÉRENCE-DÉBAT

Judi 7 février à 18h30 au centre socioculturel.

« **Pensons ensemble le territoire de demain. Continuité écologique et développement durable** », autour de deux thèmes :

- Quels leviers d'action pour une politique locale volontaire de restauration des trames vertes et bleues ?
- Quels outils pour un plan de gestion durable et concerté de l'Étang du Stock ?

Proposée par la CCSMS avec la participation d'élèves-ingénieurs de l'école AgroParisTech. Entrée libre.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

08/12 : Shaban fils de Blerim KOPILJI et de Sofije AMZA
11/12 : Maël, fils de Thomas MAMMOSER et de Salomé SELMER
12/12 : Amanda fille de Virgile BOYON et de Anaïs NOCAUDIE
12/12 : Bryan fils de Christophe SANTOS et de Gaëlle SCHOTT
21/12 : Mélissa, fille de Pierre KLEIN et de Laëtitia SCHMITT

DÉCÈS

06/12 : Juliette KILL épouse GALLAIS
10/12 : Rosa SCHNEIDER épouse PHILIPPE
14/12 : Pascal COUVREUR
17/12 : Véréna BORDONNE veuve KOESTLER
20/12 : Gilbert HARDY
24/12 : Yvonne ENSCH veuve HERHARD
27/12 : Jean-Baptiste MAMIARSON
29/12 : Jean WITZ
30/12 : Pierre PEYRARD
31/12 : Roger TEUTSCH
01/01/2019 : Jackie DAVELUY
02/01 : Giuseppe ALVINO

CinéSar



SORTIES NATIONALES (Prévisions)

6 février : DRAGONS 3 : LE MONDE CACHÉ
 NICKY LARSON ET LE PARFUM DE CUPIDON
 KABULLYWOOD

13 février : RALPH 2.0
 ALITA : BATTLE ANGEL
 ALL INCLUSIVE

20 février : LA GRANDE AVENTURE LEGO 2
 LE CHANT DU LOUP

27 février : SANG FROID



ÉVÈNEMENT

Vendredi 8 février, après la séance de 17h30,
 rencontre et échanges avec Louis Meunier, réalisateur du film **KABULLYWOOD**. Cette comédie dramatique et de guerre se situe à Kaboul en Afghanistan et nous raconte l'histoire de quatre étudiants, assoiffés de vie, qui décident d'accomplir un projet audacieux : rénover un cinéma abandonné, qui a miraculeusement survécu à 30 ans de guerre. Comme un acte de résistance contre le fondamentalisme des talibans, ils vont aller au bout de leur rêve pour la liberté, la culture, le cinéma...

Véritable ode à la liberté et, pour comprendre le quotidien en Afghanistan, où les guerres et l'extrémisme religieux ont ruiné une vie culturelle foisonnante qui, autrefois, avait une vraie place dans la société. Film en VOST. Aux tarifs habituels des séances.

OPÉRA

Lundi 25 février à 19h45,
CARMEN, l'opéra de Bizet, enregistré à l'Opéra Bastille en juillet 2017.
Tarifs : 15 € et 12 €.

Au centre aquatique

AQUANIGHT vendredi 8 février, de 19h à 20h30.

Vacances scolaires (du 11 au 23 février)

La première semaine des vacances, du 11 au 15 février 2019, activités gratuites pour les enfants qui se trouveront dans les bassins de 14h30 à 15h30 (des relais, du waterpolo, des parcours...).

Vidange, du 18 février au 3 mars 2019.

- Du 18 février au 24 février, fermeture du bassin ludique, seul le bassin sportif sera ouvert.
- Du 25 février au 3 mars, le centre aquatique sera fermé dans sa totalité.
- Réouverture, le lundi 4 mars 2019.

Le Comité de Moselle de la Ligue contre le cancer propose, grâce à vos dons, des activités physiques gratuites, aux personnes atteintes ou ayant été atteintes d'un cancer.

Pratiquer une activité physique et sportive, encadrée par un professionnel, pendant et après le cancer, participe aux mieux-être moral et physique.

MARCHE NORDIQUE

En partenariat avec l'association Siel Bleu, de la marche nordique est proposée **le mardi de 11h à 12h**, au centre socioculturel (activité débutée en janvier).

Marche active, ouverte à tous. La propulsion avec les bâtons sollicite l'ensemble du corps, augmente la dépense énergétique et soutient les articulations ; un sport-santé par excellence.

ESCRIME

Programme de rééducation original pour les femmes touchées par un cancer du sein.

Séances **tous les lundis de 9h30 à 11h** à la salle d'armes rue de l'Auvergne. Les cours s'adressent aux femmes, sportives ou non, après une intervention de chirurgie mammaire, 4 à 6 semaines après l'intervention, après l'aval du milieu médical. Exercices autour de la coordination des mouvements, correction de la posture, mobilisation réflexe de l'épaule...

Renseignements :

Comité de Moselle de la Ligue contre le cancer 03 87 18 14 94
 ou diane.welfringer@ligue-cancer.net

Le Département de la Moselle et la ville de Sarrebourg présentent :

MOSELLE Jeunesse

Du 11 au 14 février 2019

RDV au Centre Socioculturel et au Cosec le jeudi



Nouveautés

Sortie Bowling

Art du cirque

Soirée ESCAPE GAMES

11 à 17 ans
 8€ la semaine avec la sortie

CONCERT

■ **Vendredi 8 février, à 20h30, à la salle des fêtes.**
CONCERT DES PROFESSEURS
du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal.
Tarifs : 10 €, 8 € et 2 €.

SPECTACLE

■ **Samedi 2 mars, à 20h30, à l'Espace le Lorrain**
PÉPETTE ET POPY A L'ÉLYSÉE
 Spectacle humoristique avec **Guy Montagné** et **Sylvie Raboutet**.
« Pépette vit à la campagne chez son grand-père Popy. Passionnée par la politique, l'innocente gamine suit les épisodes de la campagne présidentielle sous les railleries féroces du vieux réac. Enthousiasmée par le tsunami En Marche, Pépette décide de se lancer en politique pour conquérir l'Élysée. Pour qu'elle réussisse sa carrière, Popy lui pourrit la tête en lui montrant le côté obscur du pouvoir afin qu'elle s'en mette plein les poches comme les autres tout en mentant les yeux dans les yeux. Sortis de la web série qui joke les news, Pépette et Popy débarquent sur scène du fond leur campagne avec quelques personnages folkloriques et un humour cinglant, sans pitié pour une classe politique qui fait mine de s'intéresser à nous en se donnant outrageusement en spectacle... ».
 + d'infos sur **www.guymontagne.fr**
Tarifs : 23 € et 15 €.
 Billetterie au centre Leclerc et sur place le soir du spectacle.

CONFÉRENCE

■ **Lundi 11 février, à 19h30, au centre socioculturel.**
« Julien Freund et l'essence du politique ».
 Conférence animée par M. Bertrand KUGLER et proposée par la S.H.A.L.
Entrée libre.

PARCOURS CHAGALL : Chapelle & musée du Pays de Sarrebourg

Horaires d'hiver, jusqu' au 31 mars, le musée est ouvert tous les jours de 14h à 18h.
Fermeture de la chapelle des Cordeliers à 17h.

■ **Dimanche 3 février et dimanche 3 mars, entrée gratuite,**
 à la chapelle des Cordeliers et au musée du Pays de Sarrebourg.

Chapelle des Cordeliers

Chagall monumental. Le vitrail **La Paix**, œuvre exceptionnelle de Marc Chagall, s'élève dans la Chapelle des Cordeliers depuis plus de 40 ans. Ce vitrail de 12 m de haut, le plus grand jamais conçu par Chagall, est accompagné de magnifiques vitraux latéraux.

Musée du Pays de Sarrebourg

Une architecture contemporaine pour un parcours artistique et historique. Le musée présente la tapisserie **La Paix**, une facette moins connue de l'œuvre de Marc Chagall ; l'histoire du Pays de Sarrebourg, de la Préhistoire au Moyen Âge ; quelques chefs-d'œuvre retraçant les 2000 ans d'histoire de Sarrebourg la Marchande ainsi que les faïences et porcelaines produites au XVIIIème siècle par la prestigieuse manufacture de Niderviller.

■ L'atelier du musée

Mercredi 13 février, de 14h à 16h autour du thème
« Jeux et jouets de l'antiquité ».
Enfants à partir de 8 ans. Tarif 5€.

Renseignements 03 87 08 08 68

A la bibliothèque municipale Pierre Messmer

■ **Vendredi 8 février à 20h**
«Le roman de renard », lecture-spectacle par le théâtre Nihilo Nihil.
 Pour redécouvrir ce conte célèbre de la guerre entre le renard et le loup. Un spectacle de ruses et de supercheries pour les enfants, à partir de 7 ans, et pour les adultes aussi !
Entrée libre dans la limite des places disponibles.

■ **Mercredi 13 février à 14h30**
L'heure du conte, pour les enfants de 3 à 10 ans. Entrée libre.

■ **Vendredi 22 février à 20h**
Café littéraire, sur le thème de la décroissance. Entrée libre.

Renseignements : 03 87 03 28 52

EXPOSITION

■ **Du lundi 25 février au vendredi 15 mars, hall de l'hôtel de ville**
Exposition de timbres et de documents, proposée par l'Amicale Philatélique dans le cadre du Centenaire de la Première guerre mondiale. Aux horaires d'ouverture de la mairie, du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.



A VOS AGENDAS !

CARNAVAL des enfants

La Ville de Sarrebourg propose, aux enfants âgés de 3 à 11 ans, de fêter carnaval.

Le mercredi 6 mars 2019 à la salle des fêtes.
 La manifestation débutera à 14h00 et s'achèvera à 17h30 (ouverture des portes à 13h45).
 Les enfants viendront, bien entendu, déguisés, libres de revêtir le costume qui leur plaira.

Maquillage, jeux, musique, danse et goûter agrémenteront cet après-midi qui s'achèvera par l'élection des plus beaux costumes.
Important : tous les enfants devront obligatoirement rester sous la surveillance d'un parent.

Tarif : 3 € par enfant.
 Billetterie : **uniquement** au Bureau d'Information Touristique dans la limite des places disponibles dès le lundi 11 février 2019.

THÉ DANSANT

■ **Dimanche 24 février, à partir de 14h30, à la salle des fêtes.**
 Animé par l'Ensemble Sarwald. Buvette et pâtisseries.
Entrée 6 €.